

5.0 crédits	45.0 h + 10.0 h	1q
-------------	-----------------	----

Enseignants:	Durant Isabelle ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	<p>Un syllabus (7e éd. 2013-2014, 412 pp.), disponible sur i-campus et diffusé par la DUC.</p> <p>Pour les exercices pratiques : un fascicule d'environ 20 pages (énoncés de casus) disponible sur i-campus.</p>
Thèmes abordés :	<p>Le cours est consacré principalement à l'étude des différents droits réels tels qu'ils sont envisagés par le livre II du Code civil.</p> <p>Les matières suivantes sont étudiées : la possession ; le droit de propriété et la distinction entre meubles et immeubles ; la publicité foncière ; la copropriété ; l'usufruit et les droits réels démembés ; les troubles du voisinage; les principes essentiels du droit de poursuite des créanciers.</p> <p>En outre, le cours contient une introduction aux principaux droits intellectuels.</p> <p>Enseignement magistral pouvant, le cas échéant, être complété selon les besoins de l'enseignement par d'autres méthodes pédagogiques.</p> <p>Le syllabus doit être fourni au début du semestre d'enseignement, dès la deuxième année de la nomination du titulaire.</p> <p>10 heures d'exercices pratiques obligatoires permettent à l'étudiant de développer une approche pratique de la matière. Les séances sont préparées par l'étudiant. Les prestations de celui-ci sont évaluées par l'assistant.</p> <p>Le titulaire veille, en concertation avec le président du département, à la cohérence et à la bonne articulation entre les exercices pratiques et le cours magistral, en ce compris quant à l'évaluation.</p> <p>* Les exercices pratiques ne sont pas accessibles aux étudiants du programme de la mineure en droit.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le cours assure à l'étudiant une formation de base en droit des biens. L'étudiant doit avoir compris et assimilé les notions et règles juridiques qui organisent la matière et doit pouvoir les appliquer correctement à des situations concrètes. L'enseignement est également destiné à développer une perception critique de la matière.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Autres infos :	<p>L'étudiant emporte, à l'examen, les codes de son choix. Il peut en outre emporter la copie des (rares) textes législatifs examinés au cours qui ne s'y trouveraient pas.</p> <p>Les codes ne peuvent comporter aucune annotation. Toutefois, les renvois chiffrés d'article à article sont autorisés (références croisées entre dispositions normatives).</p>
Cycle et année d'étude: :	<p>> Bachelier en droit</p> <p>> Année d'études préparatoire au master en droit</p>
Faculté ou entité en charge:	BUDR